

M. Osler: Donnez-nous les statistiques du temps où vous étiez membre du cabinet et alors nous vous croirons.

L'hon. M. Dinsdale: La période dont je parle va de 1966 à 1971. Le ministre des Approvisionnements et Services n'a pas encore participé au débat et j'espère qu'il le fera. J'aimerais souligner que les événements de ces dernières années au Manitoba n'ont pas aidé à résoudre les problèmes fondamentaux qu'il a détaillés dans ses discours à travers l'Ouest du Canada. L'injustice règne toujours en ce qui concerne le tarif-marchandises. Ce tarif nous porte toujours préjudice comme le fait actuellement le ministère de l'Expansion économique régionale qui incite, en fait, les industries qui se sont implantées chez nous ces dernières années, à quitter la province à cause des offres plus attrayantes de capitaux qui leur sont faites pour s'installer ailleurs au Canada.

Je sais que le ministre est fier du nouvel Hôtel de la Monnaie au Manitoba. Trois ministres au moins étaient présents à la cérémonie d'inauguration. Un journal publiait l'autre jour une photo montrant la pose, à Winnipeg, de la première pierre de l'immeuble qui abritera le Conseil canadien des grains. Il y avait trois ministres.

M. Osler: Quatre ministres, un néo-démocrate et trois libéraux.

L'hon. M. Dinsdale: Je parlais des membres du cabinet fédéral. C'est peut-être avantageux pour les relations publiques.

M. Osler: Si l'on avait pu trouver des ministres conservateurs, ils se seraient également trouvés là.

L'hon. M. Dinsdale: Aucun ministre n'était présent à la fermeture des bases aériennes de Gimli et de Rivers. Comme l'a souligné le député de Marquette (M. Stewart) lors d'une question qu'il posait l'autre jour, cette fermeture a entraîné la perte de quelque 3,000 emplois et je ne crois pas que la Monnaie en absorbera autant.

M. Orlikow: Et la base de réparations à Winnipeg? Vous l'avez oubliée.

L'hon. M. Dinsdale: Je voudrais dire que ces mesures symboliques ne suffisent pas et j'espère qu'il se trouvera d'influents porte-parole du gouvernement pour défendre énergiquement, avant la fin de ce débat, les intérêts de cette région négligée du Canada. Nous oublions parfois les aménagements importants qui se sont faits au cours de la période dont mon ami, le député de Winnipeg-Sud-Centre, veut que je parle, notamment ceux de Whiteshell, des aménagements vraiment utiles et d'us surtout à l'initiative du député de Winnipeg-Sud-Centre d'alors qui, à l'époque, occupait le banc ministériel. Il a favorisé la mise en place du réacteur atomique qui a entraîné la formation d'une nouvelle agglomération.

Nous voudrions que les ministres qui représentent l'Ouest favorisent les aménagements utiles de ce genre, non pas quelque chose comme un hôtel des monnaies qui n'a pas grand-chose à offrir du point de vue des emplois et des chances de développement. Nous pourrions parler des aménagements effectués à Thompson au Manitoba. Le député de Winnipeg-Sud-Centre souhaite que je me reporte à cette époque-là parce qu'il veut parler des aménagements faits à Le Pas.

M. Osler: Oui, parlez-nous donc des aménagements de Le Pas.

[L'hon. M. Dinsdale.]

L'hon. M. Dinsdale: J'étais présent lors de l'inauguration du village de Thompson en 1960 et depuis lors il est devenu une collectivité prospère qui compte 18,000 habitants. Voilà le genre d'initiatives que nous voudrions voir encouragées par le gouvernement actuel, et le ministre des Approvisionnements et des Services nous renseignera peut-être là-dessus.

Je voudrais dire quelques mots du plaidoyer du ministre de l'Agriculture qui a évoqué toutes les belles réalisations récentes dans le domaine de l'économie agricole. Le gouvernement actuel nous a dotés du programme LIFT, censé stabiliser l'économie céréalière des Prairies alors que les débouchés faisaient défaut, que nous produisions des excédents et devons diminuer notre capacité de production de céréales. Les cultivateurs ont appelé ce programme «Lower Income For Tomorrow» au lieu de «Lower Inventories For Tomorrow», son nom officiel.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais il a dépassé son temps de parole. Par conséquent, il ne pourra continuer qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

• (1710)

[Français]

M. Marcel Roy (Laval): Monsieur le président, je ne pouvais résister plus longtemps à la tentation de participer à l'étude du budget déposé par le ministre des Finances (M. Turner), le 8 mai dernier.

Je désire d'abord féliciter le ministre de sa grande compréhension des problèmes qui préoccupent les Canadiens, et de la philosophie si humaine qui est à la base de ce budget. L'honorable ministre des Finances a été l'architecte de l'heure, en présentant un budget dont l'objet est de renforcer l'économie canadienne, de fournir des stimulants qui permettront à l'industrie canadienne de croître, de soutenir la concurrence et d'assurer des emplois plus stables. Je désire donc m'unir aux autres députés pour féliciter le ministre de son chef-d'œuvre, qui colle à la réalité et répond aux aspirations des Canadiens.

Monsieur le président, j'écoutais tantôt mon préopinant, l'honorable député de Brandon-Souris (M. Dinsdale), faire certaines observations sur l'agriculture, de même que sur le discours de l'honorable ministre de l'Agriculture (M. Olson), hier soir, à la Chambre. Je doute qu'il ait été ici lorsque le ministre a prononcé son discours, et ce doute se confirme, car je suis persuadé qu'il n'a même pas lu le discours de l'honorable ministre de l'Agriculture. Et je note, à la page 2485 du compte rendu officiel des débats, ces paroles que je cite:

La performance de 1970-1971, lorsque nous avons vendu 706 millions de boisseaux de grain, constituait indéniablement un record inégalé. Nous le dépasserons de beaucoup cette année...

Voici d'excellentes nouvelles dans le domaine de l'agriculture et, à titre de Canadiens, lorsque nous siégeons au comité de l'agriculture, nous étions bien heureux d'apprendre l'établissement d'un système de deux prix pour les grains de consommation domestique, et nous étions doublement heureux d'apprendre que le gouvernement fédéral investissait 60 millions de dollars pour les producteurs des Prairies. Environ 175,000 agriculteurs de l'Ouest vont bénéficier de ce système de deux prix.